

6834 - La marque laissée sur le front du prieur par les effets de la prosternation

question

Quand le musulman prie et que son front touche le sol, le front peut recevoir une trace noire à cause de la fréquence de la prosternation. Ceci ne peut-il pas constituer une source de fierté, d'hypocrisie et de désir de s'attirer les éloges et les louanges des autres ? Le musulman doit-il se prosterner lentement sans prolonger le geste ou doit-il le prolonger ?

la réponse favorite

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a donné l'ordre de rendre la gémuflexion et la prosternation parfaites. En effet, d'après Anas ibn Malick (P.A.a) le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Parfaites la gémuflexion et la prosternation. Au nom de celui qui tient mon âme en Sa main ! Je vous vois derrière moi [aussi bien] quand vous êtes en posture de gémuflexion que quand vous vous êtes prosternés. (Rapporté par al-Boukhari, 6268) et Mouslim, 425).

Parfaire la gémuflexion et la prosternation c'est les accomplir posément.

D'après Abou Hourayra, un homme entra dans la mosquée, et pria alors que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) se trouvait dans un coin de l'édifice. A l'issue de sa prière, l'homme se présenta au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et le salua. Celui-ci lui dit : « **A toi de même ! Retourne prier car tu n'as pas prié !** »- L'homme s'écarta puis pria. Après quoi il se présenta de nouveau au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et le salua. Celui-ci lui dit encore : « **A toi de même ! Va prier**

car tu n'as pas prié ! » A la troisième reprise, l'intéressé lui dit :

« ô messager d'Allah ! Apprends-moi comment prier.

- « Quand tu veux accomplir la prière,

procèdes à des ablutions complètes puis orientes-toi vers la Qibla puis

prononce la formule marquant l'entrée en prière : Allahou

akbar. Puis récite du Coran ce que tu es en mesure d'en réciter. Puis procède

à une gémuflexion posée puis redresses-toi debout puis prosterne-toi tranquillement

puis relève-toi de manière à te mettre assise puis poursuis le reste des gestes

de ta prière de la même façon. (Rapporté par al-Boukhari

(724) et Mouslim (397).

L'on a fait de l'inachèvement de la gémuflexion

et de la prosternation une cause de nullité de la prière.

D'après Abou Massoud al-Ansari

al-Badri, le Messenger d'Allah (bénédiction et salut

soient sur lui) a dit : « **Est invalide toute prière dont l'auteur ne**

procède pas à la gémuflexion et à la prosternation de manière posée. »

(rapporté par at-Tirmidhi (265) et déclaré par lui

« **beau et authentique** », par an-Nassaï (1027),

par Abou Dawoud (855) et par Ibn Madja (870).

Al-imam at-Tirmidhi

a dit : « **ceci est le fondement de la pratique observée par les détenteurs**

de la science parmi les compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient

sur lui) et leurs successeurs. C'est pourquoi ils ont pensé que l'on doit maintenir

le buste droit aussi bien dans la gémuflexion que dans la prosternation ».

Chafii, Ahmad

et Ishaq ont dit : « la prière de celui qui ne maintient

pas son buste droit pendant la gémuflexion et la prosternation est caduque,

compte tenu de ce hadith du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)

« Est insuffisante toute prière au cours de laquelle son auteur ne maintient pas son buste droit pendant la gèneuflexion et la prosternation ». Les Sunan d'at-Tirmidhi, 2/52.

D'après Abou Waïl, Houdhayfa vit un homme qui effectuait la gèneuflexion et la prosternation de façon incomplète. Quand l'homme termina sa prière, Houdhayfa lui dit : **« Tu n'as pas prié »** et je crois qu'il lui a dit : « Si tu mourrais, tu serais mort dans un état de non conformité à la Sunna de Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) » (rapporté par al-Boukhari, 382). Selon une autre version (n° 758) Zayd ibn Wahb a dit : « Houdhayfa vit un homme qui effectuait la gèneuflexion et la prosternation de façon incomplète et lui dit : « Tu n'as pas prié et si tu mourrais, tu le serais dans un état de non conformité à la conduite qu'Allah avait inspirée à Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui).

Il faut que le front et le nez soient bien posé sur le sol.

D'après

Ibn Abbas (P.A.a), le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)

a dit : **« Il m'a été donné l'ordre de me prosterner sur cinq os (en les appliquant bien au sol) : le front - il fit un geste pour désigner le nez -, les deux mains, les genoux et les pointes des pieds. Mais nous n'écartons ni vêtements ni cheveux »**. (Rapporté par al-Boukhari (779) et par Mouslim (490).

Rien ne s'oppose à la prolongation de la prosternation quand on prie tout seul ou quand on est en prière d'éclipse solaire ou quand on prie (seul) dans la nuit.

D'après Asmaa bint Abou

Bakr as-Siddiq (P.A.a), quand le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) accomplissait la prière de l'éclipse solaire, il restait debout longuement puis il se mettait en posture de gèneuflexion et la maintenait longuement puis il se redressait et restait debout longuement puis il se remettait en état de gèneuflexion et le maintenait longuement puis il se redressait puis il se prosternait et restait ainsi longuement puis il se remettait debout et maintenait cette posture longuement puis il se remettait en posture de gèneuflexion et restait ainsi longuement puis il se redressait et restait debout longuement puis il se remettait en posture de gèneuflexion et la maintenait longuement puis il se relevait et se prosternait longuement puis il se relevait puis se prosternait longuement encore puis il se relevait puis se prosternait encore puis il mettait fin à sa prière ... » (rapporté par al-Boukhari, 712).

Houdhayfa a

dit : « J'ai prié en compagnie du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) au cours d'une nuit. Il commença la récitation de la sourate « **la vache** » et je me suis dit : il va observer la posture de gèneuflexion au centième verset ! Mais il le dépassa. Puis je me suis dit : il va faire de la sourate une seule rak'a. Mais il dépassa la fin de la sourate (sans s'arrêter). Je me disais qu'il allait observer la posture de gèneuflexion, mais il entama la récitation de la sourate « **les femmes** » et, quand il la termina, il commença celle intitulée « **Al-Imran** ». Ce faisant, il récitait posément. Quand il arrivait à un verset dans lequel Allah était glorifié, il Le glorifiait. Quand il parvenait à un verset qui comportait une question, il la posait. Quand il en était à un verset qui comportait une demande de protection, il la demandait. Et puis, il se mit en posture de gèneuflexion et dit : « **Gloire à mon Maître, l'incommensurable !** ». La durée de sa gèneuflexion est comparable à la durée de sa posture debout. Et puis il dit

: « **Allah a entendu celui qui L'a loué.** » Et puis il resta debout pendant un laps de temps comparable à la durée de sa gémulation. Et puis la durée de sa prosternation fut proche de celle de sa posture debout. (Rapporté par Mouslim, 772).

La Sunna veut que la prosternation se fasse de façon modérée. A ce propos Anas ibn Malick a rapporté que le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « **Soyez modérée dans votre prosternation ; que l'un de vous n'étende pas ses avant-bras à la manière d'un chien** ». (Rapporté par al-Boukhari (788) et par Mouslim (493).

Ibn Outhaymine

(Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : cela veut dire : effectuez une prosternation modérée ; ne faites pas en sorte que le ventre repose sur la cuisse et celle-ci sur la jambe. Ne vous allongez pas non plus, comme le font certaines personnes quand elles se prosternent, car elles s'étirent comme si elles allaient se coucher sur le ventre. Ceci est sans aucun doute une innovation qui n'a rien à voir avec la Sunna. Il n'a pas été rapporté de façon sûre, ni d'après le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) ni d'après les Compagnons, à notre connaissance, qu'ils s'étiraient le dos en cas de prosternation. Cela n'était fait que pendant la gémulation. En cas de prosternation, l'on doit procéder de sorte à maintenir le ventre bien au-dessus du sol sans s'étirer. (Ach-Charh al-Mumti', 3/168).

Si le fidèle prie conformément à l'ordre qui lui en a été donné par le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) et se prosterne sur le sol ou sur une surface dure, il peut en recevoir une marque sur son front. Ce qui peut inspirer orgueil et fierté comme la question l'indique. Mais celui dont le cœur est apaisé par la foi, celui qui ne cherche

à travers ses actes que ce qu'il y a auprès d'Allah, celui-là ne s'intéresse point aux commentaires des gens.

Quant à celui qui provoque délibérément sur son front une trace comparable à la marque créée par les effets de la prosternation, son acte relève de l'hypocrisie et du mensonge. Malheur à lui du fait du châtement d'un jour pénible !

Quant aux propos du Très Haut : **« Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. »** (Coran, 48 :29) l'explication la plus plausible de l'expression **« leurs visages sont marqués ... »** veut qu'il s'agisse de la lumière procurée [au fidèle] par l'obéissance et l'adoration. Il ne s'agit donc pas nécessairement de la marque due à la dureté de la peau à l'endroit concerné par la prosternation.

Ibn Kathir

(puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans son commentaire de ce verset : **« les propos du Très Majestueux : leurs marques apparaissent sur leurs fronts des effets de la prosternation »** ont été expliqués par Ibn

Abbas (P.A.a) selon Ali ibn Abi

Talah, en ces termes : **« Leurs visages sont marqués »**

signifient la bonne tenue. Mudjahid et d'autres disent

que cela signifie : révérence et humilité. Ibn Hatim

dit : mon père nous a raconté d'après Ali ibn Muhammad

at-Tanafsi d'après Housayn

al-Djoulifi d'après Zaïda d'après

Mansour que Mudjahid a dit

: **« Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation »** signifie : révérence - j'ai dit : j'ai pensé qu'il ne s'agissait que de la trace sur le visage - Il dit : il se peut qu'un homme plus dur de cœur que Pharaon la porte entre ses yeux !

As-Suddi dit : [cela signifie] que la prière embellit leurs visages. Certains anciens disaient : quiconque multiplie les prières dans la nuit a le visage radieux le jour.

Certains disent que la bonne œuvre éclaire le cœur, irradie le visage, procure une importante subsistance et fait aimer son auteur par les gens .

Ce qu'il faut en tirer est que la présence de cette marque qui s'accompagne d'un durcissement de la peau et d'une altération de la couleur du front n'est pas un indice de la bonté et de la sincérité de son auteur. De même son absence chez une personne ne signifie pas sa négligence de la prière. Cela est souvent dû à la nature de la peau et à sa sensibilité.

Il a été posé à cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) la question de savoir si la marque que la prosternation laisse sur le front du prieur fait partie des signes (caractéristiques) des pieuses gens.

Il a répondu ainsi : « ça ne fait pas partie des signes [caractéristiques] des pieuses gens. La vraie marque consiste dans la luminosité du visage, dans la quiétude, dans le bon caractère et des autres aspects semblables.

Quant aux effets de la prosternation sur le visage, on les aperçoit sur les visages de gens qui n'accomplissent en matière de prières que le strict obligatoire. Dans ce cas, les effets sont dus à la fragilité et à la sensibilité de la peau chez ces gens-là. Les effets peuvent aussi ne pas apparaître chez des gens qui prient fréquemment et prolongent la prosternation. Fatawa islamiyya, 1/484.

En somme, ô frère ! Si tu es sincère à l'égard d'Allah et si tu ne cherches qu'à Lui complaire à travers tes prières, les commentaires des gens ne vous nuiront point. Bien au contraire, leurs éloges à votre égard peuvent constituer une bonne nouvelle anticipée ici-bas pour vous. Appliquez la Sunna et prosternez-vous posément et ne vous souciez pas de savoir si les gens vous louent ou vous dénigrent. Nous demandons à Allah de nous inspirer la sincérité et d'agréer nos œuvres.

Allah le sait mieux.